Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 33

Artikel: Travailler pour le roi de Prusse
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180908

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

présentant de longues semaines de travail, mais un nombre plus grand de dessins établis à une échelle différente de celle du modèle et surtout de dessins d'après nature et accompagnés de leurs croquis. Le progrès est très sensible pour Fribourg surtout, qui a exposé une belle collection de croquis à main levée avec les dessins exacts correspondants. Le collége municipal de Neuchâtel avait une exposition nombreuse d'épures de géométrie descriptive, de développements de solides accompagnés de l'exécution de ces solides en carton ou en fer-blanc; les classes primaires de Neuchâtel ont montré, par une intéressante collection de dessins de machines et de dessins de constructions, qu'elles font à l'enseignement du dessin industriel une part plus grande que celle qui lui est généralement dévolue dans les écoles primaires.

L'exposition de l'école de dessin professionnel de Neuchâtel et celle de l'école industrielle de la Chaux-de-Fonds renfermaient également de *bons* et beaux travaux. Les dessins de l'école industrielle cantonale de Lausanne et ceux de la Société industrielle et commerciale du canton de Vaud accusaient un enseignement donné dans un sens pratique. Les écoles d'horlogerie du Locle, de la Chaux-de-Fonds et de St-Imier avaient, à côté de forts beaux spécimens de l'industrie horlogère, de bons dessins de machines, des tracés d'échappements de nature à montrer que l'enseignement dans ces écoles sait mener de front la culture de l'intelligence et celle de la main.

Je m'aperçois que j'entre trop avant dans la description des travaux scolaires; aussi, pour ne pas prolonger cette promenade, un peu fastidieuse pour ceux de vos lecteurs qui ne la font que sur le papier, je me bornerai à mentionner encore la belle collection de dessins, d'après la bosse, de l'école industrielle de la Chaux-de-Fonds; les dessins de figure et de paysage du collége St-Michel à Fribourg, parmi lesquelles les études au crayon rouge produisent un charmant effet; les cartes locales dessinées par les élèves de l'école normale de Grandchamp et les exercices de dessin exécutés sous la forme d'enseignement collectif dans les écoles normales de Lausanne et de Hauterive.

Je suis loin de parler de tout ce qui mériterait mention; les écoles primaires du canton de Vaud doivent pourtant ne pas être passées sous silence, car elles ont exposé de nombreux cahiers, parmi lesquels j'ai remarqué plusieurs collections de travaux d'examens, faits séance tenante; les cahiers de Vevey, reliés aux couleurs communales, témoignaient du soin que l'autorité scolaire avait apporté à organiser cette exposition. Les pièces d'écriture de l'école normale de Lausanne étaient naturellement à la hauteur de leur ancienne réputation. Le collége Henchoz, à Châteaux-d'Œx, était représenté par une très intéressante exposition de dessins, soit du genre artistique, soit géométrique. Quant aux ouvrages du sexe, je me bornerai à cette impression générale que ces travaux me paraissent bien dirigés et que si, dans quelques écoles, on fait la part trop grande aux travaux de luxe, d'autres savent donner une place importante aux ouvrages que chaque mère de famille doit pouvoir entreprendre dans la sphère journalière de son activité.

Je m'arrête, Monsieur, en renouvelant à vos lecteurs l'explication que j'ai donnée dans ma première lettre, que ma causerie sur l'exposition scolaire n'était pas un rapport et que je ne voulais encourir aucune responsabilité si je ne parvenais pas à parler de tout et de tous.

Agréez, etc. C.

Travailler pour le roi de Prusse.

Ne sachant rien de précis sur l'origine de cette locution, on se demande quel est celui des cinq Frédéric de Prusse qui a fait mettre ainsi en doute sa royale générosité. On a dit que c'était Frédéric-Guillaume Ier, constamment préoccupé de se montrer économe du bien de ses sujets, et très différent en cela de son père qui était, selon l'expression de Frédéric II, grand dans les petites choses et petit dans les grandes. Cependant nous ne pensons pas qu'il faille remonter aussi haut; c'est sur le grand Frédéric lui-même qu'on fait généralement retomber toute la responsabilité du reproche français.

On a dit aussi que le mot était de Voltaire; la supposition est vraisemblable. Il n'est pas impossible, en effet, qu'après sa grande brouille avec Frédéric, Voltaire ait eu la pensée d'exprimer qu'il avait perdu et son temps et sa peine en travaillant pour le roi de Prusse. Quoi qu'il en soit, l'allusion a fait fortune, elle est devenue proverbe, et pour qu'elle se soit ainsi répandue dans le peuple et installée dans la langue, il faut qu'elle ait eu d'autres causes que les rancunes de Voltaire. — Frédéric II aimait beaucoup la France; il a souvent occupé des ouvriers français; il les a payés, nous n'en doutons pas, mais il est à peu près certain qu'il ne les a pas payés royalement.

Noblesse oblige envers tout le monde quand on est roi, et surtout envers les petits. Le peuple français le sait à merveille: pour lui un roi économe, c'est un homme avare. — Travailler donc pour un roi qui paie comme un bourgeois, c'est travailler pour un bourgeois qui ne paie pas, en un mot c'est *travailler pour le roi de Prusse.*

Frédéric-le-Grand ménageait en toute occasion les deniers de l'Etat, témoin le conflit de morceaux de sucre et de bouts de chandelles qui s'éleva entre lui et Voltaire (très économe aussi). Dans l'accord qu'il avait fait avec le poète, Frédéric lui avait promis, outre la clé de chambellan et la croix du Mérite, les appointements ordinaires d'un ministre d'Etat, un appartement au château, la table, le chauffage, deux bougies par jour, et tant de livres de sucre, de thé, de café et de chocolat tous les mois. — Ces provisions furent fournies comme on en avait pris l'engagement, mais il se trouva qu'elles étaient de mauvaise qualité. Voltaire se plaignit et le roi répondit qu'il donnerait des ordres. Donna-t-il vraiment ces ordres? Il est permis d'en douter, car rien ne fut changé. Voltaire n'obtenant rien, renouvela ses plaintes et le roi se tira d'affaire d'une manière aussi habile qu'économique: « Il

est affreux, dit-il, que l'on m'obéisse si mal; mais vous savez les ordres que j'ai donnés; que puis-je faire de plus? Je ne ferai pas pendre ces canailles-là pour un morceau de sucre ou pour une pincée de mauvais thé; ils le savent et se moquent de moi. Ce qui me fait le plus de peine, c'est de voir M. de Voltaire distrait de ses idées sublimes par de semblables misères. Ah! n'employons pas à de si petites bagatelles les moments que nous pouvons donner aux Muses et à l'amitié. Allons, mon cher ami, vous pouvez vous passer de ces petites fournitures, elles vous occasionnent des soucis peu dignes de vous; eh bien, n'en parlons plus : je donnerai ordre qu'on les supprime. »

Qu'aurait-on fait de mieux dans une république.

C'est ainsi que Frédéric savait tout concilier. Là où d'autres auraient mis de l'argent, il mettait de l'esprit. — Comme il faisait embellir d'une façade une église luthérienne de Berlin, les pasteurs lui représentèrent qu'ils n'y voyaient pas assez clair pour faire le service. Le bâtiment étant trop avancé, Sa Majesté philosophe écrivit sur le mémoire qui lui fut adressé à ce sujet : *Bienheureux sont ceux qui croient et ne voient point.*

Frédéric avait trouvé moyen de faire une économie générale sur son armée en décidant que la solde ne serait pas payée les 31 de mois; il y avait ainsi 5 jours dans l'année pendant lesquels l'armée prussienne tout entière *travaillait pour le roi de Prusse.*

Nous avons reproduit dans un précédent numéro une lettre d'un voyageur saxon sur les mœurs de Vevey et des petites villes du Pays-de-Vaud en 1780. Voici ce que le même voyageur disait, dans une autre lettre, sur les mœurs de Lausanne, à la même époque. On y remarquera sans doute quelques réflexions qui sont encore parfaitement applicables de nos jours.

« Il règne un ton plus distingué dans la première société de Lausanne que dans aucune autre ville de la Suisse sans exception (car Genève n'appartient pas proprement à la Suisse), la différence est frappante; l'on y trouve beaucoup de personnes dont les allures sont au-dessus de leur condition et de leur fortune, et ce ton paraît une suite, soit du commerce fréquent de cette société avec beaucoup d'étrangers de haut rang et de princes régnants qui depuis environ une dizaine d'années se succèdent à Lausanne, soit du soin avec lequel chaque lausannois cherche à se donner de la considération. Quoi qu'il en soit, on remarque en général chez les habitants de cette ville un soin particulier de s'élever, d'être censé avoir un bon ton et appartenir à la bonne compagnie, et qu'il y règne un luxe qui se trouve souvent en contradiction avec les revenus.

On dîne d'ordinaire à deux heures dans le premier cercle de la société; on ne va qu'après six heures dans les assemblées, et l'on soupe à neuf heures et demie; vous pouvez juger qu'avec un arrangement semblable on ne se lève pas de bonne heure; et si l'on danse, ce qui arrive souvent, la veillée se prolonge beaucoup. Il y a plusieurs familles riches à Lausanne, et surtout beaucoup d'étrangers qui y sont établis depuis quelques années et qui se regardent comme naturalisés; la dépense qu'ils font, et surtout celle des jeunes Anglais, toujours en grand nombre, excite l'émulation à la dépense, renchérit tout, et les familles qui vivent de leurs rentes qui ne s'augmentent point, se trouvent très mal de cette cherté.

Le ton de Lausanne est plus aisé que dans les autres villes du canton, l'on y parle mieux, l'on y fait plus de cas de l'esprit et des avantages extérieurs, l'on est plus ouvert, plus vif, moins solennel, etc., etc. »

A L'ARMÉE SUISSE

Tous pour un!

Aux bords du Rhin, tes enfants, ô Patrie!
Sur tes destins, l'arme au bras, veilleront,
Et du Léman aux monts de la Rhétie
Tous nos guerriers à ta voix répondront :
— « Nous n'avons tous qu'un cœur, une bannière,
Un sentiment... c'est la Fraternité!
Dieu du Rütli que ton bras tutélaire
Pour nous se lève et pour la Liberté! »

Salut à vous, sentinelles vaillantes!
Sous nos vieux toits, en paix, nous reposons;
Si vous manquez aux moissons jaunissantes
Il est encor des bras pour nos sillons;
Il est des voix dont la note guerrière
S'élève au ciel, puissante, avec fierté :
« Dieu du Rütli que ton bras tutélaire
Pour nous se lève et pour la Liberté!

Dieu du Progrès! permets-tu que la foudre
Moissonne encor tes enfants par milliers?
Tous les échos du Rhin sentent la poudre
Qui souillera l'eau pure des glaciers.
Un peuple libre attend à la frontière,
Poste d'honneur, que le gant soit jeté :
« Dieu du Rütli que ton bras tutélaire
Pour nous se lève et pour la Liberté! »

Dieu de nos monts aux peuplades heureuses,
Garde à toujours leurs paisibles chalets!...
Des bords du Rhin à nos cîmes neigeuses
Un seul désir nous anime... la Paix!
Mais, sois debout! arme-toi, race altière!
Et si ton droit n'était plus respecté :
« Dieu du Rütli que ton bras tutélaire
Pour nous se lève et pour la Liberté! »

Dieu de Grandson et de toute justice,
Tu veilleras sur un noble drapeau!
Sous son ombrage où s'abrite la Suisse
Elle a rangé ses armes en faisceau.
Nous t'adressons une simple prière,
Cri de nos cœurs, au nom de l'équité :
« Dieu du Rütli que ton bras tutélaire
Pour nous se lève et pour la Liberté! »

F. Oyex-Delafontaine.

Lausanne, Juillet 1870.

Les amis de la table ronde.

Les bruits de guerre et la crise financière n'attristent pas tout le monde; il y a toujours des cœurs disposés à la joie, toujours des gens qui savent prendre la vie par le bon côté.

Il est au fond d'un café de Lausanne une table ronde où le binocle et le piquet réunissent fréquem-